



Rennes, le 21 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire

Les points sanitaires sont désormais communiqués **le lundi, le mercredi et le vendredi**. La dynamique de dépistage est précisée les mercredis ; les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi.

Point de situation sanitaire à 16h

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Par rapport au mercredi 19 août 2020, la Bretagne enregistre 189 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **5 107** (+ 189 depuis mercredi 19 août 2020) ainsi répartis :

- **1 556** (+ 85 depuis mercredi 19 /08/2020) personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- **1 117** (+42 depuis mercredi 19 /08/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- **956** (+19 depuis mercredi 19 /08/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **867** (+14 depuis mercredi 19 /08/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;

auxquelles s'ajoutent :

- **467** (+18 depuis mercredi 19 /08/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- **144** (+11 depuis mercredi 19 /08/2020) personnes dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 4 (pas d'évolution depuis mercredi 19 /08/2020) en service de réanimation ;
- 61 (-1 depuis mercredi 19 /08/2020) autres modes d'hospitalisation ;
- 1 335 patients hospitalisés (+5 depuis mercredi 19 /08/2020) ont regagné leur domicile ;
- aucun décès n'est à déplorer depuis mercredi 19 août (soit 268 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Point de situation EHPAD

- 94 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 66 décès de résidents sont à déplorer au sein des EHPAD

Suivi des clusters

11 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (+2 depuis mercredi 19 /08/2020) :

- 5 en Ile-et-Vilaine (2 en milieu familial ou communautaire, 1 en milieu professionnel, 2 en établissement de santé) ;
- 3 dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé et 1 en milieu familial ou communautaire) ;
- 2 dans le Morbihan (1 en EHPAD et 1 en milieu familial ou communautaire) ;
- 1 dans les Côtes d'Armor (EHPAD).

Contacts presse :

ARS Bretagne : Service communication – 02 22 06 72 64 – ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le dépistage mobile se déploie progressivement

Conformément à ses objectifs initiaux, le dispositif poursuit son déploiement en Bretagne et diversifie ses lieux d'intervention pour aller à la rencontre de toutes les populations.

→ Retrouvez toutes les dates et lieux de prélèvements mobiles sur : <https://bit.ly/2FaAg2i>

→ Retrouvez tous les autres lieux de dépistage sur www.sante.fr

Ensemble, activons le "pack-prévention"

Il est indispensable de continuer ensemble à freiner massivement l'épidémie :

- en activant le "pack prévention" : mémo 3M (1 Mètre minimum, lavage des Mains, port du Masque dans tous les lieux clos et avec forte densité de personnes), éviter les foules et les événements sans gestes barrières. **Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, ainsi que dans certains secteurs de plusieurs communes bretonnes ;**
- en demandant un test virologique PCR : au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque, et à mon retour de vacances si je suis parti dans une zone ou un pays où circule activement le virus ;
- en respectant l'isolement si je suis malade, cas contact, ou dans l'attente des résultats du test.

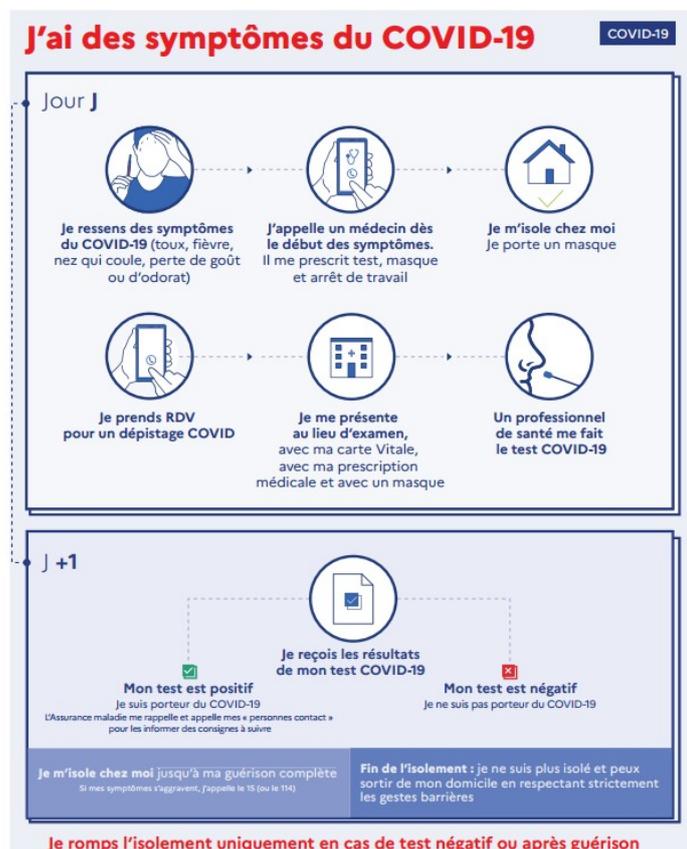
En cas de survenue de l'un de ces symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin ;
- restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant ou le 0800 130 000, numéro vert 24h/24 et 7j/7 (pour toute question non médicale) ;
- appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Vous êtes également invités à télécharger l'application [StopCovid](#) (anonyme, sécurisée et gratuite).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000



Contacts presse :

ARS Bretagne : Service communication – 02 22 06 72 64 – ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr